

DÉLIBÉRATION N°DL20240131 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 13/09/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 22h30) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (à compter de 21h45) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU (à compter de 18h44) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES (à compter de 18h57) ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Axel DUGUA (à partir de 22h30)

Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (jusqu'à 21h45)

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE (jusqu'à 18h44)

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Pierre-Mary DESHAYES a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h57)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

MISE À DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES AU PROFIT DE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Mme Andonella FLECHET expose ce qui suit :

Dans le cadre de leurs missions, des partenaires institutionnels publics de la Ville organisent des événements répondant à des besoins de la population saint-chamonnaise. A cet égard, Mme Fléchet propose en séance de préciser qu'il s'agit des partenaires institutionnels publics. La commune de Saint-Chamond, dans sa démarche d'accompagnement du service local de proximité, souhaite y apporter son soutien, en permettant l'exonération des charges lors de la mise à disposition des salles Aristide Briand et Roger Planchon.

Deux rencontres répondant à ces critères se déroulent en novembre à Saint-Chamond : un Forum de Recrutement organisé par France Travail Saint-Chamond et les rencontres de la Filière Gériatrique du Centre Hospitalier Hôpital du Gier.

Organisé en partenariat avec Les Missions Locales et le Cap Emploi, le Forum de Recrutement aura lieu le 19 novembre 2024 à la salle Aristide Briand. Après une édition 2023 très réussie (32 entreprises présentes, 100 postes proposés), 40 à 50 entreprises seront présentes cette année, proposant des emplois pouvant répondre à tout type de qualification.

La rencontre dédiée à la Filière gériatrique, se déroulera, quant à elle, le 26 novembre 2024 à la salle Roger Planchon et accueillera environ 100 visiteurs (personnes âgées, aidants, personnel soignant) qui pourront participer à un théâtre forum et à des groupes de travail.

La Ville de Saint-Chamond étant impliquée activement dans le cadre de ces actions (stand lors du Forum de Recrutement et membre de la Filière Gériatrique), qui favorisent le dynamisme du territoire et répondent aux besoins de tout type de public, il est proposé de conclure :

- une convention de mise à disposition de la salle Aristide Briand avec France Travail Saint-Chamond,

- une convention avec le Centre Hospitalier Hôpital du Gier pour la mise à disposition de la salle Roger Planchon,

en les exonérant des charges correspondantes à l'utilisation de ces salles (2 445 € pour la salle Aristide Briand et 623 € pour la salle Roger Planchon).

Il est également proposé d'intégrer dans le catalogue des salles municipales une tarification permettant la gratuité des événements organisés par les partenaires institutionnels publics de la Ville dans le cadre de leurs missions.

Madame Isabelle Surply du groupe « Saint-Chamond d'abord ! » , ajoute un amendement. Elle propose de supprimer le point suivant :

- d'intégrer dans le catalogue des salles municipales une tarification permettant la gratuité des événements organisés par les partenaires institutionnels de la Ville dans le cadre de leur mission.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT), 36 voix contre et une sans participation

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 36 voix pour,

2 contre Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

1 sans participation M. Jean-Luc DEGRAIX

DÉCIDE :

- **d'approuver** la conclusion de la convention entre la commune de Saint-Chamond et France Travail Saint-Chamond relative à la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle Aristide Briand les 18 & 19 novembre 2024,
- **d'approuver** la conclusion de la convention entre la commune de Saint-Chamond et le Centre Hospitalier Hôpital du Gier relative à la mise à disposition de la salle Roger Planchon le 26 novembre 2024,
- **d'intégrer** dans le catalogue des salles municipales une tarification permettant la gratuité des événements organisés par les partenaires institutionnels publics de la Ville dans le cadre de leurs missions,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ces conventions et tout document s'y rapportant.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 14/09/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



Date de mise en ligne 2 octo

ID : 042-214202079-20240923-DL20240131-DE